



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que la demande de dérogation mineure suivante a été déposée par M. Camille Bégin, pour le lot 4 441 249, visant à rendre conforme :

- 1- Que la superficie minimale demandée du lot soit de 763.2 mètres carrés au lieu de 900 mètres carrés;
- 2- Que la largeur minimale demandée du lot soit de 18.29 mètres au lieu de 20 mètres;
- 3- Que la profondeur moyenne demandée du lot soit à 41.74 mètres au lieu de 45 mètres;

le tout conformément aux dispositions du règlement de lotissement no. 481 du territoire de l'ancienne Ville de Daveluyville;

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 12 août 2019, à 20 h, à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 16 juillet 2019.

**Pauline Vrain**  
**Greffière**